



# TRANSPARENCE

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

NUMERO : 43

31 DECEMBRE 2017



## Horaire d'ouverture au public de la mairie :

Lundi de 9h00 à 17h00  
Mercredi de 9h00 à 12h30  
Vendredi de 9h00 à 17h00

Tel. : 05 46 33 81 55

Courriel : [mairie@lajarrieaudouin.fr](mailto:mairie@lajarrieaudouin.fr)

Site internet :

*Périodique rédigé et publié par les élus municipaux de la commission communication sous la responsabilité du Maire de la commune.  
Dépôt légal n°1029 du 14/10*

Mairie de LA JARRIE AUDOUIN – 4 route de Loulay 17330 LA JARRIE AUDOUIN

## Mot du maire

C'est toujours avec autant de plaisir que je vous retrouve pour le transparence

J'aimerais remercier mes prédécesseurs,

André Grelier qui a fait construire notre belle salle des fêtes, qui nous permet aujourd'hui d'organiser pour tous de belles fêtes.

Dominique Nouraud qui lors de son mandat a préservé notre petit patrimoine à savoir le lavoir de gazillon et le four à chaux. Il a également lancé la rénovation de l'église.

Nicole Adrien qui a terminé la rénovation de l'église par la réfection de l'intérieur, et la rénovation de la mairie.

Si je vous parle de ces gros travaux c'est que depuis notre élection en 2014 nous avons dû faire face à des baisses de dotations régulières, des subventions plus difficiles à obtenir et qu'il nous aurait été impossible d'engager ces travaux, pour des raisons financières.

C'est pourquoi je leur dis merci ainsi qu'aux différents adjoints et conseillers, pour avoir en leur temps fait ces travaux importants pour notre village.

C'est grâce à eux aujourd'hui que nous pouvons organiser des manifestations, embellir et entretenir notre village afin de le rendre plus agréable à vivre, faire découvrir notre patrimoine et attirer également de nouveaux habitants.

Bonne lecture

## Les nouvelles de la commune



### Avis de décès

Madame BERTINOTTI Nadège le 21 mars 2017

Monsieur MARTIN Jacques le 9 décembre 2017

(Né à la Jarrie Audouin en 1929)

La Commune présente ses sincères condoléances à toute sa famille.



### Mariages

Monsieur BIENVENU Thierry et Madame LAITHIER Claire le 25 août 2017

Nous leurs présentons tous nos vœux de bonheur




Bienvenue aux nouveaux habitants ! N'hésitez pas à solliciter les membres du Conseil Municipal pour toutes informations pratiques sur la vie de votre village ! Notre secrétaire de mairie se tient votre disposition pour toutes vos démarches administratives, pour vous renseigner sur tous les services qui peuvent vous être utiles.

### Numéros utiles

• <b>Numéro d'urgence</b>	<b>112</b>
• <b>Police/Gendarmerie</b>	<b>17</b>
• <b>Pompiers</b>	<b>18</b>
• <b>Samu</b>	<b>15</b>
• <b>Brigade de Gendarmerie</b>	<b>05 46 33 80 05</b>
• <b>Mairie</b>	<b>05 46 33 81 55</b>



## Les artisans de la commune



**ITS ENERGIES**  
Installateur Thermique et Sanitaire  
Frédéric BEAUDU

1 Impasse Cluseau  
17330 LA JARRIE AUDOUIN

Plombier / Chauffagiste / Ramonages  
Dépannages tous types de chaudières  
Installation pompe à chaleur  
Dépannage balnéo / Sanibroyeur

05.46.32.68.53  
Fax: 05.46.26.70.81  
Port: 06.99.31.35.74  
itsenergies@orange.fr

Siret 058 629 474 000 18 APE 4322A


**PASCAL LEROUX**

Travaux de maçonnerie,  
bricolages divers

25 rue gilbert proust  
17330 LA JARRIE AUDOUIN

Tel : 05.46.33.83.28  
Port : 06.98.14.17.51

Mail : pascal.leroux0@orange .fr



Entreprise de Jardinage  
**DANIELLE BOUCHER**

25, rue Evariste-Mainguet  
17330 LA JARRIE-AUDOUIN

Tél. 05 46 33 83 87

SIRET 418 500 190 00018




**A.J'images**  
La vue de votre...regard !

**ALAIN JOURDAN**  
PHOTOGRAPHE

- 1, Rue du Pigeonnier- La Vaudion  
LA JARRIE-AUDOUIN  
17330

portable: 06-62-72-58-94  
domicile: 05-46-25-00-70  
alain.jourdan717@orange.fr

**A.J'images**  
La vue de votre...regard !



devis et travaux sur demande- mariages-portraits  
etc...

**Jardinage Expert**

Entretien de jardins (tonte, tailles, etc...)  
Agréée "Services à la personne"

TVA 5,5%, avantages fiscaux

25 Rue EVARISTE MAINGUET  
17330 LA JARRIE AUDOUIN  
Tél: 05.46.33.83.87



**La maison des Valérianes**  
Chambres et table d'hôtes en Charente-Maritime



4 chemin du vieux planté  
17330 La Jarrie-Audouin

+33 (0)6 70 36 97 11  
www.lamaisondesvalerianes.com

**Françoise GUILLEARD**


**Les plus de la maison**

- accès facile à toutes les pièces
- terrasse ombragée et barbecue
- parc arboré
- cour pour un stationnement aisé et sécurisé
- piscine avec espace détente
- piano disponible pour les musiciens

**Les sites aux alentours**

- Saint-Jean-d'Angély à 15 minutes
- Saintes à 23 minutes
- Mont et Rochefort à 40 minutes
- Cognac à 42 minutes
- Royan et La Rochelle à 55 minutes
- Angoulême à 1 heure

+33 (0)6 70 36 97 11  
fg.guilgaard@gmail.com



**Les Senteurs de LoAn**  
www.lessenteursdeloan.com

GourBainDises  
Produits et Accessoires Pour le Bain

11 rue Alexandre Jousseume  
17330 La Jarrie Audouin  
06.48.88.32.13



Nouvelle activité à la Jarrie audouin  
Pensez à rendre visite à Sylvia  
(Rue Alexandre Jousseume dans l'ancien atelier  
Municipal)  
Pour un cadeau ou pour vous faire plaisir  
Soutenons les initiatives locales



## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION



### Animal errant ou en état de divagation

Est considéré comme en état de divagation, tout chien, qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Le maire est donc tenu d'intervenir pour mettre un terme à l'errance ou la divagation des chiens sur le territoire de sa commune. A ce titre, il a été pris un arrêté municipal afin de prévenir les troubles que pourrait engendrer la divagation de ces animaux. La violation de cet arrêté sera sanctionnée par une contravention de première classe dont le montant s'élève à 38 € au maximum en vertu de l'article R. 610-5 du Code pénal. Je compte sur votre civisme, pour la tranquillité de tous, faites attention à vos chiens merci.

### **AVIS DU MAIRE : CHIEN ERRANT OU EN ETAT DE DIVAGATION.**

Compte tenu des nombreuses plaintes récentes, il est rappelé à l'ensemble de la population que conformément à l'arrêté municipal du 20 mai 2015, il est expressément interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien.

Les chiens circulant sur la voie publique même accompagnés, devront être tenus en laisse ou muselés et munis d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire.

**Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant, paraissant abandonné, même dans le cas où il serait muni d'un collier.**

**Lorsqu'un chien sera réclamé par son propriétaire, ce dernier devra préalablement à la remise de l'animal, s'acquitter de tous les frais occasionnés (frais de conduite, de nourriture et de garde).**

Le Maire

Jacky RAUD

# Proposition d'article pour votre bulletin municipal ou site internet

## Seniors info Charente-Maritime

Sur rendez-vous ou lors de permanences, les équipes du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) assurent un accueil personnalisé et gratuit avec l'objectif de faire profiter les plus de 60 ans d'un dispositif qui leur est dédié.

Entre les aides financières, le soutien à domicile, les hébergements disponibles, l'accès aux loisirs et les moyens de transport existants, l'action sociale tournée vers le public âgé s'applique à couvrir l'ensemble des besoins exprimés.

Le CLIC vous propose également des réunions d'information, des ateliers de prévention santé (bien vieillir, mémoire, nutrition...)

Pour faciliter les démarches, notamment de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, un numéro unique a été créé pour la mise en relation avec les CLIC : **09 70 82 12 13** (prix d'un appel local)

Le CLIC le plus proche de chez vous se situe à la Délégation Territoriale Saintes-Vals de Saintonge : 12 rue Louis Audouin Dubreuil à Saint-Jean d'Angély

Mail : [clic.dtvds@charente-maritime.fr](mailto:clic.dtvds@charente-maritime.fr)

Site : [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)

COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

VOUS AVEZ + DE 60 ANS

et vous vous interrogez sur les aides financières, les questions de santé, le soutien à domicile, l'hébergement, les loisirs...

Seniors info Charente-Maritime,  
les CLIC vous informent au  
**09 70 82 12 13**  
Prix d'un appel local

CLIC, CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION :  
**UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE !**  
ouvre de nouveaux horizons

la Charente Maritime

ars  
ARS - Agence Régionale de Santé  
Pôle Santé  
ars.poitou-charente.sante.fr

charente-maritime.fr

**Le CIAS des Vals de Saintonge** : une équipe qui vous accueille tous les jours, vous informe et vous apporte des réponses et des conseils personnalisés dans vos démarches de la vie quotidienne, avec ses partenaires sur :

- \* l'accès aux droits sociaux (prime d'activité, aide au logement,...)
- \* la retraite,
- \* la vie pratique,
- \* le logement,
- \* l'accès aux soins et à la santé (la CMU, CMUC,...)
- \* les informations juridiques,...

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**


3 rue de Dampierre - 17400 Saint-Jean d'Angély

Tél. 05 46 59 18 33

### ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE ET POINT NUMÉRIQUE CAF

Mise à disposition du public de 3 postes informatiques dont un dédié à la CAF pour permettre l'accès aux droits avec possibilité d'accompagnement par un agent du service dédié à cette mission.

## PERMANENCES au CIAS

	<p><b>CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30</li> </ul> <p>Sur rendez-vous uniquement au 3646 ou sur compte ameli.fr</p>
	<p><b>CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30</li> </ul> <p>Sur rendez-vous uniquement sur caf.fr</p>
	<p><b>CARSAT</b> (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30</li> <li>➤ Le vendredi matin de 9h à 12h30</li> </ul> <p>Sur rendez-vous uniquement au 3646</p>
	<p><b>CIDFF</b> (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le 2<sup>e</sup> mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30</li> </ul> <p>Prendre rendez-vous au CIAS au 0546591833</p>
	<p><b>UDAF—PCB</b> (Point Conseil Budgétaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le vendredi de 9h30 à 12h30 selon planning</li> </ul> <p>Prendre rendez-vous auprès de l'UDAF au 0546283602</p>
	<p><b>UFC QUE CHOISIR</b> (Association de consommateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le lundi de 14h à 17h</li> </ul> <p>Prendre rendez-vous auprès de l'UFC Que Choisir au 0546415342</p>
	<p><b>UDAF—TUTEURS FAMILIAUX</b> (Service d'information et d'aide aux tuteurs familiaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le 1<sup>er</sup> mardi de 14h à 16h</li> </ul> <p>Prendre rendez-vous auprès de l'UDAF au 0546281514</p>
	<p><b>SPIP</b> (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Charente-Maritime)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00</li> <li>➤ Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 selon planning</li> </ul>
	<p><b>APT'AS</b> (Aide et Protection Tutélaire d'Aunis et Saintonge)</p> <p>Plateforme d'information et de soutien aux tuteurs familiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le 3<sup>e</sup> mercredi de 14h à 16h</li> </ul>



# RECENSEMENT ET JDC

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyennete](http://www.service-public.fr/papiers-citoyennete) puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère des Armées

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Vous pouvez prendre contact auprès du centre du service national (CSN) de Poitiers

Mail : [csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

Téléphone : **05.49.00.24.69**

Courrier : Centre du Service National de Poitiers Quartier Aboville - BP 90647 - 86023 POITIERS  
CEDEX



DIRECTION DU SERVICE NATIONAL  
ET DE LA JEUNESSE

# RAPPEL

## Réglementation des coupes et abattages d'arbres dans les Espaces Boisés Classés des Plans Locaux d'Urbanisme

### 1. QU'EST-CE QU'UN ESPACE BOISÉ CLASSE ?

Le code de l'urbanisme (article L. 130-1) permet à une commune de délimiter dans son Plan Local d'Urbanisme (anciennement Plan d'Occupation des Sols), pour des motifs environnementaux et paysagers, des Espaces Boisés Classés à conserver, à protéger ou à créer.

Sont susceptibles d'être répertoriés comme Espaces Boisés Classés les bois, les parcs, les ripisylves, les bandes boisées, les haies, les arbres d'alignement et les arbres isolés.

Le classement en Espace Boisé Classé procure une protection juridique très forte de la formation boisée considérée :

- toute demande d'autorisation de défrichage y est rejetée de plein droit,
- les coupes et abattages d'arbres sont soumis à déclaration en mairie sauf exceptions.

Les Espaces Boisés Classés sont repérés dans le Plan Local d'Urbanisme, consultable en mairie, à l'aide d'un figuré spécifique (quadrillages ponctués de cercles).

### 2. COMMENT PROCÉDER POUR DECLARER UNE COUPE OU UN ABATTAGE D'ARBRES ?

La déclaration de coupe ou d'abattage d'arbres est à établir via un imprimé CERFA disponible en mairie, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ou sur le site internet des services de l'État en Charente Maritime.

Elle est à déposer à la mairie de situation de la coupe, chargée de l'instruction de la demande, ou envoyée en recommandé avec accusé de réception.

Doit être joint à la déclaration un plan de situation au 1/25000 ainsi qu'un extrait du plan cadastral localisant les parcelles concernées.

#### **Coupes ou abattages, quelle différence ?**

Les coupes désignent des prélèvements d'arbres programmés et réguliers. Elles rentrent dans le cadre de la gestion à long terme d'un patrimoine boisé.

Les abattages procèdent d'interventions ponctuelles et occasionnelles le plus souvent motivées par un aléa (tempête, maladie...).

### 3. LES EXCEPTIONS AU RÉGIME D'AUTORISATION

Sont dispensés d'autorisation préalable :

- l'abattage des arbres morts, des arbres cassés ou renversés par le vent et des arbres dangereux,
- les coupes d'arbres effectués dans les bois et forêts présentant une garantie de gestion durable (notamment les propriétés boisées bénéficiant d'un Plan Simple de Gestion agréé par le Centre Régional de la Propriété Forestière).

## INFORMATION

### CARTE NATIONALE D'IDENTITE



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans)

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne : les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ; les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

**ATTENTION** : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Dorénavant à compter du mois de mars la demande de carte d'identité se fera, à la mairie de saint jean d'Angely.



### Privilégions les circuits courts !

Afin de permettre aux habitants des Vals de Saintonge d'acheter des produits variés en direct auprès des producteurs, la CDC a créé un annuaire qui recense les produits et les lieux où chacun peut se les procurer. Connectez-vous sur [www.valsdesaintonge.fr/produitslocaux](http://www.valsdesaintonge.fr/produitslocaux) Vous constaterez la large palette de produits locaux accessibles en circuit court : viandes, lait, œufs, fruits et légumes, cognac, pineau, jus de raisin, produits cosmétiques, plantes aromatiques, huiles essentielles Afin de faciliter vos achats, quelle que soit votre disponibilité, les associations qui mettent en liens les producteurs et les consommateurs sont également recensées.



Bonnes découvertes





# Plan d'action Trame verte et bleue



## Notre engagement



Nous continuons nos actions du programme trame verte et bleue signé avec la région nouvelle aquitaine.

Après une intervention dans l'école élémentaire de Loulay par Nature Environnement 17 sur les fonctions d'une haie de notre campagne.

Plantation d'une haie avec l'agriculteur Eric Poulayeau



Dans notre plan d'action trame verte et bleue une des actions est la plantation d'un verger partagé, où chacun pourra venir cueillir des fruits.



Soirée découverte des chauves-souris avec Naïs de nature environnement 17  
Conférence à la salle des fêtes puis promenade dans le village à la découverte des chauves-souris.



## CREATION D'UNE MARE



La création d'une mare prévue dans le plan d'action trame verte, merci à Didier Montet pour avoir creusé le trou gracieusement.

### **Suite logique de la création de la mare :**

#### **Crapauds, Grenouilles et Tritons : Découvrez les habitants des mares de la Jarrie-Audouin !**

Les amphibiens également appelés batraciens sont des animaux fascinants, menant une vie tantôt aquatique, tantôt terrestre. C'est d'ailleurs ce que signifie « Amphibien », mot d'origine grecque (amphi « en double » et bios « vie ») traduit par « double vie ».

Les amphibiens sont donc dépendants d'une grande diversité de milieux, et notamment des milieux aquatiques (mares, fossés, ruisseaux, étangs, marais, etc), mais également des forêts, des petits bois, des berges des cours d'eau ou des jardins

Autrefois communs, la plupart des espèces d'amphibiens sont aujourd'hui en forte régression. La principale cause de ce déclin est la destruction de leurs milieux de vie et notamment des zones humides qui sont leurs sites de reproduction.

Les zones humides sont des milieux uniques et irremplaçables, indispensables à la survie de nombreuses espèces, dont les amphibiens. Pourtant, les deux tiers d'entre elles ont disparu en France en moins d'un siècle. De nombreuses mares, fossés ou petits étangs ont été comblés, les marais et les prairies humides ont été massivement drainés et asséchés, les berges des cours d'eau ont été artificialisées.

Sur la commune de la Jarrie-Audouin, les mares, sources et zones humides ont été repérées et diagnostiquées lors de la conception du plan d'action communal en faveur de la Trame Verte et Bleue, lancée en 2016 par la mairie. L'une des actions de ce plan, mise en œuvre à l'automne 2017, a constitué en la restauration de 2 mares et la création d'une nouvelle.

La mairie de la Jarrie-Audouin, en partenariat avec

**Nature Environnement 17 vous propose de venir découvrir les amphibiens peuplant votre commune à travers une projection en salle suivie d'une sortie nocturne sur le terrain. Cela sera également l'occasion de découvrir les restaurations et créations de mares réalisées sur votre territoire.**

Pour cet évènement nous vous donnons rendez-vous le

**Vendredi 30 mars à 19h30** à la salle des fêtes de la Jarrie-Audouin

**Animation ouverte à tous et gratuite.** Prévoyez bottes, lampes et vêtements chauds. La sortie nocturne nécessitera des déplacements en voiture sur la commune.



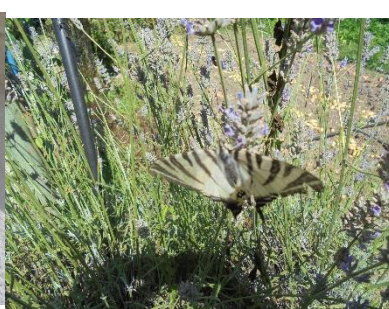
## PHOTOS DE LA BIODIVERSITE DU VILLAGE



Un macaon



un sphinx à tête de mort



un flambé



un capricorne

## PHOTOS DU VILLAGE



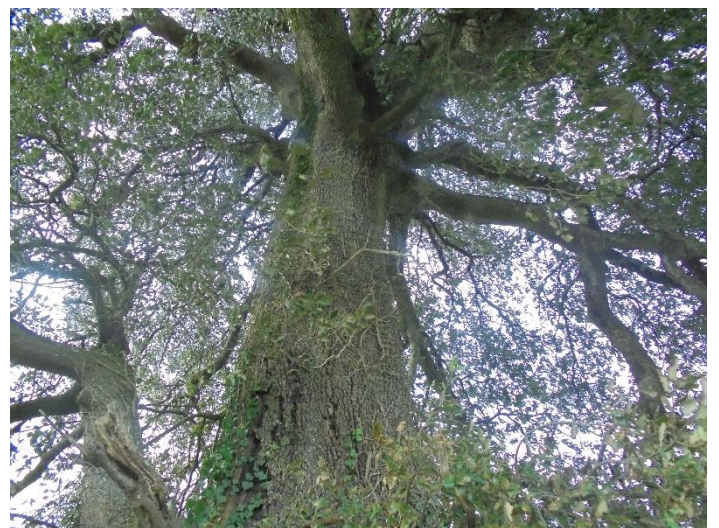
Entrée de l'église



Chemin de chetroppe



Chemin des lavandières



Chêne vert de plus de 300 ans

Vous avez des photos du village, d'insectes, des photos insolites de la nature, partagez les avec nous. Elles seront mises en ligne dans la prochaine transparence.  
Merci pour votre collaboration.



## TRAVAUX REALISES

### PROLONGEMENT DE L'IMPASSE CLUSEAU



Le prolongement de l'impasse Cluseau a été réalisé après le dépôt de permis pour la construction d'une maison et le désenclavement du terrain à côté de la mairie.

## CHANGEMENT DE L'HORLOGE DE LA MAIRIE

Lors du contrôle annuel de l'horloge de la mairie, il s'est avéré que le cadran avait une fissure importante qui pouvait être dangereuse.

Après le devis de l'entreprise et l'accord du conseil, le cadran a été remplacé au mois de mai, bien entendu en respectant les inscriptions d'origines.





## COLUMBARIUM



Depuis ce printemps un columbarium a été installé dans le cimetière communal par les employés communaux. Les personnes qui aimeraient réserver un emplacement peuvent s'adresser à la mairie.

## JOURNEE CITOYENNE



Le nettoyage du village et de la campagne à l'initiative de l'association de chasse en collaboration avec la municipalité.

Un grand merci à tous les participants, il est dommage que certaines personnes ne respectent pas notre belle campagne.

Nous renouvelerons cette action au printemps



# GEOCACHING

Le géocaching est une chasse aux trésors moderne se pratiquant à l'aide d'un smartphone ou d'un GPS. Vals de Saintonge Communauté et les communes vous invitent à découvrir leur patrimoine à travers 21 circuits découverte répartis sur leur territoire. Ces circuits pédestres vont vous permettre de visiter des lieux aux richesses patrimoniales insoupçonnées.

Né dans les années 2000 aux Etats-Unis, le géocaching fait de plus en plus d'adeptes en France et à travers le monde. C'est un loisir qui allie la randonnée douce, la découverte d'un territoire de façon ludique en associant nouvelle technologie et sens de l'observation. Le géocaching est la dernière pratique de loisir en vogue, notamment pour les familles ! Partez à la découverte de 21 communes des Vals de Saintonge « **Dont la Jarrie Audouin** » grâce au géocaching. Ces circuits qui s'adressent à tous sont un moyen de lever le voile sur des éléments majeurs ou très discrets du patrimoine : lavoir, détail architectural, fontaine, paysage...

## Le principe

Des boîtes, appelées « caches » sont dissimulées dans la nature près de sites ou de monuments qui méritent le détour. Le but est découvrir leurs emplacements !

Pour jouer, il suffit de naviguer sur l'application ou de télécharger le livret. Ce dernier est aussi disponible à l'office de tourisme. Il faut ensuite aller débusquer la cache, à l'aide de quelques indices. Cherchez ! Elle est bien dissimulée dans des troncs d'arbres, des trous dans des murs, etc.

Vous trouverez alors une petite boîte en plastique, dans laquelle le « géocacheur » découvrira un petit carnet où chacun inscrit une trace de son passage. De cachette en cachette, le géocaching promet une balade à travers les villes et villages des Vals de Saintonge, seul ou à plusieurs, à n'importe quelle heure, à n'importe quelle saison.

Chaque circuit permet de collecter un mot mystère, à partir de 3 mots découverts, un cadeau vous attend aux bureaux d'accueil de Saintonge Dorée.

## Comment jouer ?

Consultez : [www.valsdesaintonge-sig.org/geocaching](http://www.valsdesaintonge-sig.org/geocaching)



## LES JEUDIS RECREATIFS



Les habitués de ce moment de convivialité.

Jeux de cartes, de loto, et moment de bonne humeur ponctuent cet après-midi de rencontre.

Chaque troisième jeudi du mois, chacun partage une part de gâteau, un café, un verre, pour fêter l'anniversaire de l'un des participants.

Merci à Helene et jacqueline pour l'organisation de ce moment agréable.







# LA CHOUCROUTE



Et ça continue encore et encore, c'est que le début d'accord, d'accord.

La traditionnelle choucroute du comité des fêtes s'est déroulée dimanche 5 mars, dans la salle des fêtes de La Jarrie Audouin. Les convives avaient réservé cette spécialité alsacienne élaborée par notre ami Didier et son équipe, avec tous les ingrédients faits maison.

Présidée par Danie Robert et son équipe de bénévoles dynamiques, un service généreux et une joyeuse ambiance ont contribué au vif succès de cette journée.

« La choucroute était excellente et copieuse, et nous avons passé une magnifique journée ». Bravo à ton équipe Danie pour la parfaite organisation.

C'est avec l'incontournable « Gérard Pagnon » que l'ambiance fut à son comble. Et ça continue encore et encore Gérard, c'est que le début d'accord, d'accord, alors au prochain rendez-vous.

A l'année prochaine avec impatience.

Le comité des fêtes

Les convives

Les cuisiniers



Les membres du comité en pleine représentation



Les incontournables





# CEREMONIE DU 8 MAI

Soixante-cinq personnes se sont réunies devant le monument aux morts pour un moment de recueillement pour nos soldats tombés au combat.



Partage d'un verre  
après la cérémonie





## 3 EME BROCANTE

### Exposition et vente de tableaux à la salle Des fêtes



**Pour la première fois nous  
Avons ouvert la salle des  
Fêtes aux artistes.  
Nous pensons que la  
Brocante est un moyen  
De faire découvrir le coté  
Cultuel et artistique de  
Notre village  
Riche de nombreux  
Artistes.**

**Nous remercions  
Infiniment Nicole Adrien  
Pour avoir illustré cette  
Journée par le prêt d'un  
Tableau de Veronique  
Adrien artiste  
mondialement  
Reconnue .**





## La brocante dans le pré



C'est par une belle journée de printemps que s'est déroulée notre 3<sup>ème</sup> brocante. Une quarantaine d'exposants se sont installés de bonne heure et de bonne humeur ce jour de pentecôte

Comme les années précédentes les bénévoles de la pierre chenine ont répondu présent pour l'accueil et l'organisation de cette journée, un grand merci à eux.

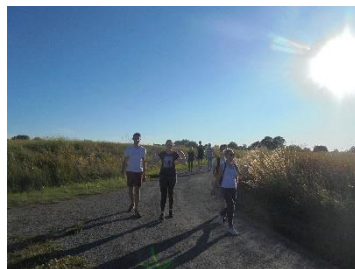
A l'année prochaine pour la 4<sup>ème</sup> édition





## RANDONNEE

Comme tous les ans à la même période le comité des fêtes nous invite à venir découvrir notre belle campagne.



La rencontre insolite au détour d'une rue, lors de cette belle Promenade par une soirée de Printemps des plus agréables

Merci aux membres du comité des fêtes pour l'accueil, l'organisation et la préparation des plats à chaque étape.

Rendez-vous en 2018 pour la prochaine marche

LA JARRIE AUDOUIN





# FESTIVAL DE PEINTURE 1 ère édition



## PREPARATIFS



## L'accueil des artistes et des visiteurs

## Animation par René et Nadine



## Les artisans d'art

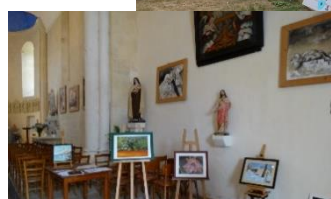
## promenade en calèche



## exposition



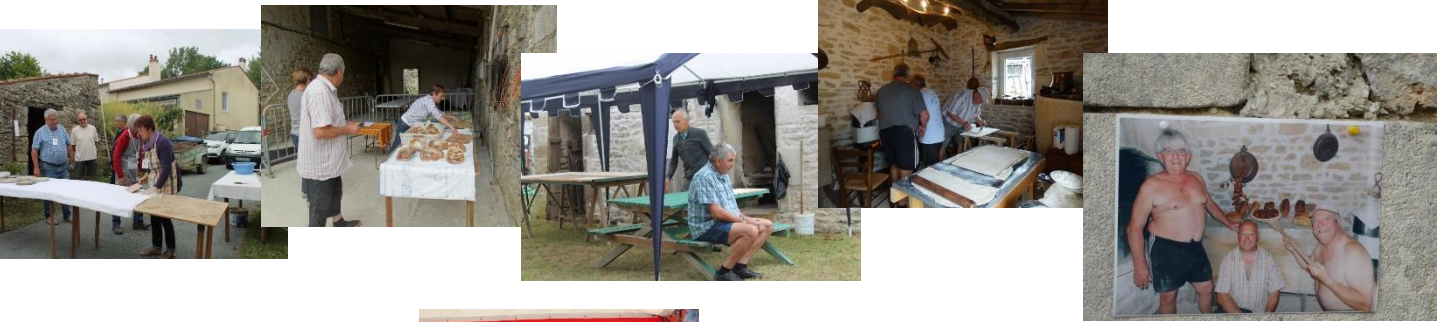
## Les artistes dans les rues







Les fours



La restauration

les buvettes



Le premier prix

La remise des prix



Moment de convivialité

les réalisations





## 14 JUILLET

Un moment convivial autour dans d'un bon repas



Un instant de partage avec les traditionnels jeux du 14 juillet



Un repas servi comme d'habitude par le conseil, merci à tous ses membres.



Une occasion de se détendre comme vous pouvez le constater ci-dessous





## SOIREE ROMANE 2 éme EDITION

Les réunions de préparation avec les bénévoles



La préparation de viandes cuites au four, l'équipe de pros en action



la confection des gâteaux avec gilles et ses bénévoles.



La préparation de la manifestation par les gens du village





## L'accueil



## l'animation par « country valley 17 »



## La restauration



## Le groupe de musique « les zépécouriens »



## Le moment convivial préparé par les bénévoles



Un grand merci à tous les participants  
sans qui rien ne serait possible







## REPAS DE L'ACCA

La préparation, la cuisson des sangliers et la découpe



Le service par les membres de l'ACCA



Un grand nombre de convives sont venus partager ce moment particulier de dégustation de gibier du terroir grillé au feu de bois.



## LA LUDOTHEQUE A LA JARRIE AUDOIN



Un grand moment de jeux et d'échange avec la ludothèque des vals de Saintonge au jardin public.





## PIQUE NIQUE COMMUNAL DU 15 AOUT

Plus de 80 personnes se sont retrouvées ce jour du mois d'août pour notre pique-nique annuel.

Une journée incontournable pour les participants



Barbecue préparé

Par Philou



Un air de saxophone par Robert

Après avoir festoyé place à l'arrivée

Du seigneur de la Jarrie



Après ce repas petits et grands se sont retrouvés pour des jeux :





## REPAS CAMPAGNARD

Les membres du comité des fêtes se sont retrouvés pour nous préparer leur repas campagnard, toujours aussi copieux.

Tout le monde s'affaire pour la préparation et la cuisson des jambons, des moules.



## Les convives



Un grand merci à Peter et Diana

Pour toutes les superbes photos

Qui illustrent ce transparence

**LA JARRIE AUDOUIN**





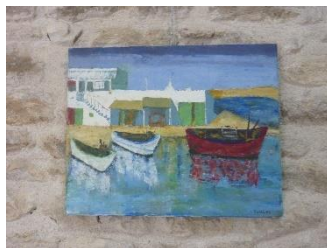


## ATELIER COULEUR DE TERRE

Comme depuis plusieurs années exposition des tableaux réalisés dans l'année, à la salle des fêtes pendant les journées du patrimoine



### Quelques réalisations des élèves de l'atelier



Cours avec Marie Pierre Le Sellin, les jeudis de 14 h à 16 h ou de 18 h 30 à 20 h 30 en alternance  
Pas de cours pendant les vacances scolaires.  
Le premier cours est gratuit

[http : couleurdeterre.canalblog.com](http://couleurdeterre.canalblog.com)

Renseignements et inscriptions auprès de Florence GRENON 06.85.90.67.44





## DEPART DE DENISE A LA RETRAITE

Nous en parlions depuis quelques années, il fallait bien que cela arrive

nous nous sommes réunis pour fêter le départ à la retraite de Denise Dumont notre secrétaire de mairie à la salle des fêtes

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de ce moment plein d'émotions.



## MESSAGE DE DENISE AUX JARRIENNES ET AUX JARRIENS

Je suis très touchée et émue par tous les témoignages de sympathie que vous m'avez offerts lors de cette somptueuse et inoubliable réception donnée à l'occasion de mon départ en retraite. A TOUS, MERCI infiniment pour votre gentillesse, votre indulgence et votre incroyable générosité. MERCI aux conseillers municipaux, aux membres du Comité des Fêtes et aux membres de la Pierre Chenine, pour leur dynamisme et leur dévouement. Prenez bien soin de vous, les uns des autres. Que la commune de La Jarrie-Audouin et ses associations prospèrent au service et dans l'intérêt de tous.

VIVENT LES JARRIENS

Au plaisir de vous revoir, Denise



## L'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITE POUR L'ACTION OCTOBRE ROSE



Cette opération est destinée à

En 2015, l'association Le Cancer du Sein, Parlons-en ! a renouvelé son action mise en place depuis plusieurs années auprès des mairies de France et des collectivités locales en leur fournissant à titre gracieux des Kits d'information.  
Améliorer auprès de toutes les femmes, la diffusion d'informations sur le cancer du sein et le dépistage, l'entraide par le dialogue, l'écoute et le partage des expériences.

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Message lu par Gilles  
en français et par  
Royer pour nos amis  
Anglais



les panneaux préparés  
Par Gilles



Un instant de recueillement  
En mémoire de nos  
Soldats tombés au  
combat



le partage d'un moment  
Convivial préparé par  
Les membres du conseil





## REPAS COMMUNAL

Comme chaque année nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour notre traditionnel repas communal.



Merci à Bruno notre traiteur pour ce repas copieux et raffiné.  
Merci également aux membres du conseil pour le service et l'accueil.

Soixante-treize personnes se sont retrouvées pour partager ce bon repas et échanger dans une très bonne ambiance.



## REPAS DE L'ACCA



Un menu concocté par les membres de l'ACCA, le potage excellent quant au civet de chevreuil un vrai délice.

Les convives présents se sont régalés, merci aux cuisiniers et aux serveurs en herbe pour cette soirée des plus agréables.





## GOUTER DE NOEL

Comme il nous l'avait promis le père Noël est bien venu dans notre belle commune le dimanche 10 décembre 2017

Comme le dit la chanson : « avant de partir il faudra bien te couvrir » car effectivement il ne faisait pas chaud, mais tout le monde petits et grands sont venus lui dire bonjour.



Avant l'arrivée du Papa, nous avons eu un joli spectacle de clown magicien, équilibriste et enfin jongleur. L'artiste se prépare pour le tour de franche sur son monocycle.

Les jeunes spectateurs ont été conviés pour lui aider et partager ses tours de magie. Les adultes eux ont essayé de pédaler sur un vélo à deux roues directives (pas facile...) mais qu'elle rigolade.



C'est dans cet esprit de joie, que le père Noël a fait son entrée accompagné de son traineau tiré par son fidèle chien



Les écarquillés des petits et les sourires sur les lèvres des plus grands nous font un plaisir et une joie immense.



Les cadeaux et les bonbons ont rempli les mains de nos enfants de la commune. MERCI MERCI, papa Noël.



Heureusement que tu es là pour nous faire un peu oublier les tristes actualités qui ont marqué notre année et nos chers disparus en 2017



**POT DE FIN D'ANNEE  
ET VŒUX AU CONSEIL, AUX EMPLOYES, AUX PRESIDENTS ET PRESIDENTES  
DES ASSOCIATIONS**



Le pot de fin d'année est le moment de remercier et de récompenser, les employés communaux pour le travail accompli pendant l'année écoulée.

C'est l'occasion aussi de remercier les membres du conseil et les présidents et vice-présidents des associations, pour participer activement à l'animation du village.

La soirée s'est terminée par le pot l'amitié





## REVELLON DU COMITE DES FÊTES

LA JARRIE AUDOUIN

Une ambiance joyeuse, dimanche soir 31 décembre 2017, pour le traditionnel réveillon dansant de la Saint-Sylvestre à LA JARRIE AUDOUIN organisé par l'équipe du Comité Des Fêtes.



Ce réveillon a renoué avec son succès incontestable puisqu'il a affiché complet. La salle des fêtes avait revêtu ses habits de fête pour accueillir les nombreux fêtards, qui, sur les rythmes endiablés de notre incontournable Gérard Pagnon homme-orchestre Superstar, lequel a mis l'ambiance au passage de la nouvelle année.



Le repas préparé par le traiteur Mr. Demolle Vincent de St. Hilaire a été à la hauteur de sa réputation et de l'événement. Merci à son équipe.

C'est par la traditionnelle soupe à l'oignon servi à l'aube, à 6 heures du matin, que se sont éteints les derniers lampions de ce réveillon de la Saint-Sylvestre.

La Jarrie Audouin a réussi son passage à l'an 2018. Le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour ses prochaines activités et vous souhaite ses vœux les plus sincères.

Les membres du comité des fêtes





# INVITATION

## AUX ATELIERS PARTICIPATIFS

A tous ceux qui ont envie de participer et de partager nos actions pour valoriser, fleurir, rendre notre village agréable à vivre.

Les actions : la rénovation du lavoir des fontaines, la construction de nichoirs à oiseaux (que vous pourrez installer dans votre jardin) la plantation d'arbustes, de bulbes, de vivaces, préparation de bacs à fleurs, confection d'épouvantails pour le festival de peinture .....

Nous sommes preneurs de toutes suggestions.

**Nous vous donnons rendez-vous à l'atelier municipal ;**

**Les samedis matins à 9 h ;**

27 janvier, 24 février, 24 mars et 28 avril.

**Tous les mardis après-midi à 14 h ;**

A partir de janvier 2018

Jusqu'à la fin avril.

Merci par avance à tous ceux qui vont nous rejoindre

Le conseil municipal et les associations





**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21 mars 2017 à 20 H 15**

**Convocation du 15/03/2017**

**PRESENTS** : Jacky RAUD, Gilles GAUTREAU, Gérard ROBERT, Hélène MACKOWIAK, Jacqueline VALACH, Marlène CHABROUX, Michel THIROUX, Laurence ORLIANGES, Pierre TEXIER.

**ABSENTS** : René ROLLAND, excusé ; Florence GRENON, non excusée

**SECRETAIRE** : Laurence ORLIANGES a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 7 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

**I – CDC - COMPETENCE PLU** : Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence « urbanisme » à la communauté de communes.

**II – CDC – MODALITES PATRIMONIALES DE TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITES** : En application de la Loi NOTRe, la Communauté de communes exerce de plein droit les compétences relevant des zones d'activités.

Vote sur les modalités de transfert : Accepté

**III – CDC – MODALITES FINANCIERES DES TRANSFERTS ECONOMIQUES** : Accepté

**IV – INDEMNITE DES ELUS** : *Le Conseil Municipal approuve la modification de la délibération municipale du 4 avril 2014 fixant les indemnités des élus suite à la revalorisation de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.*

**V- PRESTATION DE CONTROLE DECI** (Défense extérieure incendie) : *Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de confier le contrôle des points de défense incendie à la RESE (Régie d'Exploitation des Services d'Eau) exercé jusqu'alors par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.*

**VI – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :**

1. Sous la présidence de M. Gérard ROBERT, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2016 présenté par le Maire comme suit :

Section	Recettes	Dépenses	Résultat ex. 2016	Reports n-1	Résultat global	Restes à réaliser	Résultat Cumulé
Fonctionnement	210 051,68	202 071,70	7 979,98	<b>87 460,45</b>	<b>95 440,43</b>	0,00	<b>95 440,43</b>
Investissement	67 628,03	54 415,82	13 212,21	-34 729,57	<b>-21 517,36</b>	10 705,57	<b>- 32 222,93</b>
<i>totaux</i>	<i>277 679,71</i>	<i>252 810,52</i>	<i>21 192,19</i>		<i>73 923,07</i>	<i>10 705,57</i>	<b>63 217,50</b>

2. **Compte de gestion du Receveur Municipal** : Approuvé à l'unanimité

VII – PERSONNEL COMMUNAL : Considérant les remaniements statutaires dans la fonction publique et les possibilités d'avancement de grade des agents de la filière technique, le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er janvier 2017.

VIII - ACHAT D'UN RECIPROCATOR POUR ROTOFIL : Accord du Conseil

IX – DROIT DE PREFERENCE SUR L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE BOISÉE : Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préférence.

Séance levée à 22 h 50

Affiché le 22/03/2017

Le Maire, Jacky RAUD



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 11 avril 2017 à 20 H 15**

**Convocation du 06/04/2017**

**PRESENTS :** Jacky RAUD, René ROLLAND, Gilles GAUTREAU, Gérard ROBERT, Hélène MACKOWIAK, Jacqueline VALACH, Marlène CHABROUX, Laurence ORLIANGES, Pierre TEXIER.

**REPRÉSENTÉ :** Michel THIROUX a donné pouvoir à Gilles GAUTREAU

**ABSENTS :** Florence GRENON, non excusée

**SECRETAIRE :** Laurence ORLIANGES a été élue secrétaire.

---

Le procès-verbal de la séance du 21 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

**I – BUDGET 2017 :**

**1. Affectation des résultats de l'exercice 2016 sur l'exercice 2017 :**

**a. Approbation du Compte Administratif du CCAS :**

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2016 du Centre Communal d'Action Sociale dissous au 1<sup>er</sup> janvier 2017, qui constate un excédent de fonctionnement de 3 435,91 €.

**b. Affectation des résultats sur l'exercice 2017 :**

Vu le compte administratif voté le 21 mars 2017 d'où il ressort un excédent de fonctionnement de 95 440,43 € et un besoin de financement à la section d'investissement de 32 222,93 €,

Vu l'excédent de fonctionnement du CCAS DE 3 435,91 €,

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats sur l'exercice 2017 comme suit :

\* à l'exécution du virement à la section d'investissement (cpte 1068) : ..... **32 222,93 €**

\* à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) : ..... **63 217,50 + 3 435,91 = 66 653,41 €**

**2. Vote des Taux d'imposition :** Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 comme suit :

**Taxe d'Habitation : 11,58 % - Taxe Foncière Bâti : 16,81 % - Taxe Foncière Non bâti : 53,58 %**

**3. Subventions :** Le Conseil Municipal vote les subventions sans changement pour la somme de 1320 € comme suit :

Comité des Fêtes	200 €
ACCA de La Jarrie-Audouin	200 €
Couleur de Terre	200 €
La Pierre Chenine	200 €
ADMR de Loulay	150 €
Amicale des Donneurs de Sang de Loulay	50 €
Entraide Solidarité de Loulay	50 €

Club Nautique de Loulay	50 €
Groupement de Jeunes de Loulay	50 €
FNACA de Loulay	20 €
FNATH (accidentés du travail)	50 €
Resto du Cœur	50 €
Ligue contre le Cancer	50 €
Total :	1 320 €

4. Vote du Budget 2017 : Le Conseil Municipal vote le budget de l'exercice 2017 équilibré en recettes et dépenses à :

Section de fonctionnement 268 517,94 €

Section d'investissement 165 554,96 €

II – TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL : Le Conseil Municipal vote les créations d'emplois nécessaires pour tenir compte des nouvelles réglementations statutaires et des possibilités d'avancement de grade du personnel communal.

III – PRIX DES CASES DE COLUMBARIUM : Les conditions de concession au columbarium seront arrêtées à la prochaine réunion.

IV – SPECTACLE DE NOEL : Le spectacle de Noël est adopté à l'unanimité pour 633 €.

V- QUESTIONS DIVERSES :

- Les cartes d'électeurs seront distribuées en même temps que La gazette « Transparence » qui sera prête très prochainement. En cas de besoin, elles sont disponibles en mairie.

- Manifestation Art en Ciel : le Conseil décide d'attribuer une participation de 100 € pour les prix qui seront remis aux lauréats du concours.

Séance levée à 22 h 45

Affiché le 12/04/2017

Le Maire, Jacky RAUD



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 16 mai 2017 à 20 H 15**

**Convocation du 10/05/2017**

**PRESENTS :** Jacky RAUD, René ROLLAND, Gérard ROBERT, Hélène MACKOWIAK, Jacqueline VALACH, Marlène CHABROUX, Michel THIROUX, Laurence ORLIANGES, Pierre TEXIER.

**REPRÉSENTÉ :** Gilles GAUTREAU, a donné pouvoir à Michel THIROUX

**ABSENTS :** Florence GRENON, non excusée

**SECRETAIRE :** Laurence ORLIANGES a été élue secrétaire.

---

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

**I – COLUMBARIUM – PRIX DES CONCESSIONS ET REGLEMENT :**

Le Conseil Municipal fixe le règlement du Columbarium et du jardin du souvenir et arrête le prix des concessions trentenaires à 580 € par case et 80 € pour le jardin du souvenir.

**II – SECURITE DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE :**

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement de sécurité sur la Route Départementale N° 107 dans la traversée du village. Les travaux estimés à 35 054,59 € seront réalisés par le département avec une participation de la commune de 8 763,65 €.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**III – DROIT DE PREFERENCE SUR VENTE TAILLIS « BOIS MAILHETARD » :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préférence sur la vente de la parcelle C.300 « Bois Mailhetard » de 97a 15ca.

**IV – FETE DU 14 JUILLET :**

La commission communale se réunira pour l'organisation de la fête nationale. Des devis sont demandés pour le repas.

**V- PREVISION DU BUREAU DE VOTE POUR LES LEGISLATIVES :**

Le conseil prévoit les permanences des conseillers pour la tenue du bureau de vote des élections législatives des 11 et 18 juin prochains, en cas de non présentation d'assesseurs par les candidats.

**QUESTIONS DIVERSES :** *Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte de porter à l'ordre du jour la mise à disposition de services entre la Communauté de communes et la commune.*

**VI- CONVENTION AVEC LA CDC POUR LA MUTUALISATION DES SERVICES :**

Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition de la Communauté de communes le personnel communal, pour permettre le bon fonctionnement des écoles et des activités périscolaires. Le Maire est autorisé à signer la convention avec la CDC.

Séance levée à 22 h 45

Affiché le 17/05/2017

Le Maire, Jacky RAUD

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 juin 2017 à 20 H 15**

**Convocation du 23/06/2017**

**PRESENTS** : Jacky RAUD, René ROLLAND, Gilles GAUTREAU, Hélène MACKOWIAK, Jacqueline VALACH, Marlène CHABROUX, Michel THIROUX, Laurence ORLIANGES, Pierre TEXIER.

**EXCUSE** : Gérard ROBERT

**ABSENTE** : Florence GRENON, non excusée

**SECRETAIRE** : Michel THIROUX a été élu secrétaire.

---

Les procès-verbaux des séances du 16 mai 2017 et du 30 mai 2017 sont approuvés à l'unanimité.

**I – FINANCEMENT DE L'INSTRUCTION DES DOSSIERS RELATIFS AU DROIT DES SOLS  
PAR LA CDC DES VALS DE SAINTONGE – AVENANT A LA CONVENTION :**

Pour faire face aux frais d'instruction des dossiers relatifs au droit des sols, la CDC des Vals de Saintonge a validé le principe de participation des communes.

Cette participation, calculée pour un coût forfaitaire annuel de 100 000 € réparti entre les communes selon la population DGF à hauteur de 50 % et le potentiel fiscal de la commune à hauteur de 50 %, reviendrait à 669,54 € pour La Jarrie-Audouin.

Le Conseil Municipal, par 6 voix Pour et 3 abstentions :

-Approuve la modification de l'article 8 de la convention signée avec la CDC des Vals de Saintonge pour l'instruction des demandes d'autorisations relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols et autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à cette convention pour tenir compte des nouvelles dispositions financières exposées ci-dessus.

**II – ORGANISATION DE LA FETE DU 14 JUILLET :**

Le Conseil fixe les prix du repas du 14 juillet comme suit :

Habitants de la commune : 13 € - Personnes extérieures : 16 € - Enfants jusqu'à 10 ans

**III – RETROCESSION DE CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL :**

***Sur la proposition du Maire et considérant les circonstances, le Conseil Municipal accepte de porter cette délibération à l'ordre du jour.***

Considérant que les concessions n° 29 et n° 30 du plan sont vides de toute sépulture, le Conseil Municipal accepte leur rétrocession à la commune.

La concession n° 29 restera à la commune pour servir de sépulture provisoire.

Séance levée à 22 h 30

Affiché le 30/06/2017

Le Maire, Jacky RAUD



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 22 août 2017 à 20 H 15**

**Convocation du 14/08/2017**

**PRESENTS** : Jacky RAUD, René ROLLAND, Gilles GAUTREAU, Gérard ROBERT, Hélène MACKOWIAK, Jacqueline VALACH, Michel THIROUX, Pierre TEXIER.

**REPRESENTÉES** : Laurence ORLIANGES a donné pouvoir à Jacky RAUD ; Marlène CHABROUX a donné pouvoir à Gilles GAUTREAU

**ABSENTE** : Florence GRENON, non excusée

**SECRETARE** : Gilles GAUTREAU a été élu secrétaire.

---

Le procès-verbal des séances du 28 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

**I – REFECTIOIN DU PLAFOND DE LA SALLE DES FETES - DEMANDE DETR :**

Le Conseil Municipal approuve l'isolation du plafond de la salle des fêtes avec un éclairage basse LED intégré et retient les devis suivants :

Plafond : M. Damien GROUSSARD ..... 7 418,40 € TTC

Electricité : AMELEC..... 1 763,88 € TTC

Il décide l'ouverture d'une nouvelle opération budgétaire – opération n° 149 : PLAFOND SALLE DES FETES au budget de l'exercice en cours pour un crédit de 9 200 €

Et il sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR et l'aide du Conseil Départemental.

**II – INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL :**

Suite au remplacement du Trésorier de St-Jean d'Angély, Receveur municipal de la commune, le Conseil Municipal décide d'allouer à Madame Manuella NIVART-ONCHALO, en poste depuis le 01 avril 2017, une indemnité de conseil égale à 50 % du barème fixé par arrêté interministériel.

**III – ACHAT DE TERRAIN NECESSAIRE AU DÉSENCLAVEMENT DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES :**

Afin de désenclaver les terrains constructibles de l'Impasse Cluseau, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour l'achat de terrain à M. SAUSSAYE.

**IV- QUESTIONS DIVERSES :**

1. **Location de l'ancien atelier municipal** : Il sera loué à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017 à Madame Sylvia BOURA pour son entreprise artisanale de fabrication de savon « Les senteurs de Loan »
2. **Secrétariat de mairie** : Madame Amélie GAUTIER prendra ses fonctions à partir du 18 septembre 2017 en remplacement de Denise qui prend sa retraite au 1<sup>er</sup> septembre.
3. **Broyeur de branche** : Il sera sur la commune du 12 au 15 septembre.

Séance levée à 21 h 20

Affiché le 23/08/2017

Le Maire, Jacky RAUD

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 22 septembre 2017 à 20 H 15**

**Convocation du 18/09/2017**

**PRESENTS** : Jacky RAUD, René ROLLAND, Gilles GAUTREAU, Gérard ROBERT, Hélène MACKOWIAK, Michel THIROUX, Marlène CHABROUX, Laurence ORLIANGES

**REPRESENTÉES** : Pierre TEXIER a donné pouvoir à René ROLLAND; Jacqueline VALACH a donné pouvoir à Gérard ROBERT

**ABSENTE** : Florence GRENON, non excusée

**SECRETAIRE** : Laurence ORLIANGES a été élue secrétaire.

---

Le procès-verbal des séances du 22 Août 2017 est approuvé à l'unanimité.

**I – ORGANISATION DU DEPART DE DENISE :**

Le Conseil Municipal décide d'organiser un apéritif à l'occasion du départ en retraite de la secrétaire, Mme Denise Dumont, le samedi 30 Septembre 2017, à la salle des fêtes communale à 11h00.

**II – TERRAIN MR HERVÉ**

Le Conseil Municipal refuse la proposition d'achat de Mr SAUSSAYE pour désenclaver le terrain de Mr HERVÉ. Le Conseil Municipal propose de prendre contact avec Mr HERVÉ pour trouver une autre solution.

Séance levée à 21 h 00

Affiché le 27/09/2017

Le Maire, Jacky RAUD





**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 Octobre 2017 à 20 H 15**

**Convocation du 18/10/2017**

**PRESENTS :** Jacky RAUD, René ROLLAND, Gilles GAUTREAU, Gérard ROBERT, Michel THIROUX, Marlène CHABROUX, Pierre TEXIER, Jacqueline VALACH

**REPRESENTÉES :** Laurence ORLIANGES a donné pouvoir à Marlène CHABROUX; Hélène MACKOWIAK a donné pouvoir à Jacqueline VALACH

**ABSENTE :** Florence GRENON, non excusée

**SECRETARE :** Michel THIROUX a été élu secrétaire.

---

Le Maire demande au Conseil Municipal l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant une participation de la commune lors de la destruction de nids de frelons asiatique sur la commune.

Le Conseil municipal accepte de verser un forfait de 70€, sur présentation de la facture, à chaque foyer de la commune lors de la destruction d'un nid de frelons asiatiques.

**1-APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2017**

Le procès-verbal de la séance du 22 Septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

**2- APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT :**

Après lecture, le Conseil Municipal décide, par 5 votes pour et 5 abstentions, d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CDC des Vals de Saintonge. Cette commission a pour but la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire en lieu et place des communes membres de la CDC.

**3- MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDC**

Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts de la CDC Vals de Saintonge qui consiste à introduire des compétences obligatoires comme la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, l'eau et l'assainissement.

**4- LOCATION DE L'ATELIER : CREATION D'UN SERVICE TVA**

Le Maire rappelle qu'il a été prévu que l'atelier soit loué à des artisans. Pour cela il convient de créer un service TVA sur le budget de la commune.

Le Conseil Municipal décide de créer un service TVA pour la location de l'atelier.

## 5- RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN

Le Maire rappelle que depuis le 1er octobre, il n'y a plus d'agent d'entretien sur la commune. Le Maire informe qu'il a reçu plusieurs candidatures pour le poste. Le Conseil Municipal a choisi une candidature.

## 6- DESIGNATION REFERENT ASSOCIATION FELINS

Le Conseil Municipal souhaite avoir plus d'informations sur le rôle de ce référent avant de se décider.

## 7- REPAS DU 19 NOVEMBRE

Le Conseil Municipal choisit le menu pour le repas communal du 19 Novembre

## 8- SOIREE ROMANE 2018

Le Conseil Municipal choisit de réserver un groupe d'animation autour du feu pour la date du 30 juillet 2018.

## 9- QUESTIONS DIVERSES

- Madame la sous-préfète va venir sur la commune de La Jarrie Audouin
- Les bacs à fleurs du cimetière vont être repeints et placés sur la route départementale.
- Il a été construit, en pièces détachées, des nichoirs à oiseaux, des abris à insectes et des abris à chauve-souris, qui seront assemblés par les enfants de l'école de Loulay puis déposés à l'école et dans la commune.
- Dans le programme de la Trame Verte et Bleue, une mare va être créée sur la commune, entre le 6 et le 18 novembre 2017, avec le concours de Mr Didier Montet qui creusera la mare.

Séance levée à 22h30

Affiché le 27/10/2017

Le Maire, Jacky RAUD





**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 Novembre 2017 à 20 H 15**

**Convocation du 20/11/2017**

**PRESENTS :** Jacky RAUD, Gilles GAUTREAU, Gérard ROBERT, Michel THIROUX, Marlène CHABROUX, Pierre TEXIER, Jacqueline VALACH, Laurence ORLIANGES, Hélène MACKOWIAK

**REPRESENTÉES :** René ROLLAND a donné pouvoir à Gérard ROBERT

**ABSENTE :** Florence GRENON, non excusée

**SECRETARE :** Laurence ORLIANGES a été élue secrétaire.

---

**1-APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 OCTOBRE 2017**

Le procès-verbal de la séance du 24 Octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande au Conseil Municipal l'ajout des trois points suivant à l'ordre du jour :

- . Emprunt pour financer l'aménagement de l'Impasse Cluseau : Le Conseil Municipal accepte de faire un emprunt d'un montant de 27000€ pour l'aménagement de l'Impasse Cluseau.
- . Achat d'une parcelle pour désenclaver les terrains de Mr Hervé : Le Conseil Municipal accepte l'achat d'une parcelle de 144m<sup>2</sup>, pour un montant de 3000€ à Mr Saussaye, pour créer un accès aux terrains de Mr Hervé.
- . Dossier DETR concernant l'isolation du plafond de la salle des fêtes : Le Conseil Municipal décide de maintenir le dossier de DETR, isolation du plafond de la salle des fêtes, pour l'année 2018.

**2- DECISION MODIFICATIVE :**

Le Conseil Municipal accepte les modifications budgétaires comme suit :

**INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1311 (13) : Etat et établissements nationaux	12 891,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	4 909,00
2112 (21) : Terrains de voirie	4 000,00	1321 (13) : Etats et établissements nationaux	12 891,00
2116 (040) : Cimetières	1 961,00		
2128 (040) : Autres agencements et aménagements de terrains	2 948,00		
2313 (23) - 147 : Constructions	-4 000,00		
	<b>17 800,00</b>		<b>17 800,00</b>

**FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
-----------------	--	-----------------	--

Article (chap)- Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
023(023) virement à la section d'investissement	4909,00	722 (022) immobilisations corporelles	2948,00
		722 (022) immobilisations corporelles	1961,00
	4909,00		4909,00
Total Dépenses	4909,00	Total Recettes	4909,00

Le Conseil Municipal accepte de donner une subvention de 200€ à l'école de Loulay pour le projet de classes découvertes.

#### 4- AMENAGEMENT DE L'ATELIER RUE ALEXANDRE JOUSSEAUME

Le Conseil Municipal décide de faire des travaux de terrassement à l'intérieur de l'atelier rue Alexandre Jousseume. Le Conseil accepte un devis de 762.48€ TTC pour ces travaux.

#### 5- SPECTACLE DE NOEL

Le Conseil Municipal organise la journée du spectacle de Noël pour les enfants de la commune, qui aura lieu le 10 Décembre à 15h00 à la salle des fêtes.

#### 6- POT DE FIN D'ANNEE

Le Conseil Municipal organise le pot de fin d'année pour les présidents associations, les agents et les conseillers municipaux, qui aura lieu le 23 décembre à 18h30.

#### 7- QUESTIONS DIVERSES

☐ Le Maire fait lecture de la synthèse des comptes de la CDC

☐ Le Maire informe de la dissolution du SIBA.

Séance levée à 22h30

Affiché le 27/11/2017

Le Maire, Jacky RAUD





## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 Décembre 2017 à 20 H 15**

### **Convocation du 13/12/2017**

**PRESENTS :** Jacky RAUD, Gilles GAUTREAU, Gérard ROBERT, René ROLLAND, Michel THIROUX, Marlène CHABROUX, Pierre TEXIER, Jacqueline VALACH, Laurence ORLIANGES, Hélène MACKOWIAK

**REPRESENTÉES :**

**ABSENTE :** Florence GRENON, non excusée

**SECRETARE :** Marlène CHABROUX a été élue secrétaire.

---

### **1-APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2017**

Le procès-verbal de la séance du 24 Novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **2- DETERMINATION DU TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE :**

Le Conseil Municipal décide de fixer les ratios d'avancement de grade à 100% pour chaque grade de chaque cadre d'emplois des personnels de la commune pour l'année 2018 et années suivantes.

### **3- LAVOIRS DES FONTAINES**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une déclaration préalable pour les travaux du lavoir des fontaines et accepte le plan de financement suivant, pour les travaux :

. DETR 2018 (25% du montant des travaux HT)	1 397.25€
. Conseil Départemental (30% du montant des travaux HT)	1 676.70€
. Commune	<u>2 515.05€</u>
Total HT	5 589.00€

### **4- DEMANDE DE L'AGENT TECHNIQUE**

Le Conseil Municipal accepte la demande de diminution de 30% des heures de travail hebdomadaire de Mr MADIER Thibault, agent technique à la commune. Le Conseil Municipal décide de recruter un autre agent pour compenser cette diminution d'heures.

### **5- QUESTIONS DIVERSES**

- . Le Maire informe que le mercredi 7 février à 18h30 aura lieu, à la salle des fêtes, une réunion d'information, organisé par la CDC Vals de Saintonge, sur la déperdition de chaleur des maisons de la commune.
- . Le Maire propose l'achat d'un broyeur de branches professionnel, auprès de CYCLAD. L'ADEME peut financer ce projet à hauteur de 50%

Séance levée à 21h30

Affiché le 20/12/2017

Le Maire, Jacky RAUD

## RECETTE

### Tarte aux pommes, noix et raisins, flambée au Cognac

Pour 6 personnes

Pour la pâte :

300g de farine

150g de sucre

150g de beurre

1 œuf

Pour la garniture :

90g de cerneaux de noix

100g de beurre ramolli

150g de sucre

30g de farine 1 œuf

3 à 4 grosses pommes golden

100g de raisins secs

10cl de Cognac



Mettez la farine et le sucre sur votre plan de travail, ajoutez le beurre coupé en petits morceaux et sablez le mélange. Creusez un puits, cassez l'œuf dans ce puits et amalgamez l'ensemble sans trop travailler la pâte. Fraisez la une fois ou deux, ajoutez une cuillère à soupe d'eau si la pâte ne se lie pas bien. Placez-la au froid pour au moins 2h.

Étalez finement la pâte sur environ 5 mm d'épaisseur, foncez un moule à tarte, beurré s'il n'est pas anti adhérent, piquez le fond à la fourchette. Placez-le au frais le temps de chauffer le four.

Préchauffez le four à 180°. Recouvrez le fond de tarte de billes de céramique et enfournez pour 10 mn.

Mixez les noix avec la moitié du sucre et la farine, ajoutez la moitié du beurre mou et l'œuf, mixez et réservez.

Epluchez et coupez les pommes en quartier, faites fondre l'autre moitié du beurre dans une poêle, ajoutez les pommes et le reste du sucre, faites dorer les pommes, ajoutez les raisins secs, le cognac, et flambez. Laissez un peu caraméliser. Versez la préparation à base de noix sur le fond de tarte précuit, disposez le contenu de la poêle dessus, enfournez pour 35 mn.



*UN PEU DE NOSTALGIE*

*Photos de classe*



# HISTOIRE LOCALE

## SUJET 40 : FIEFS DE LA JARRIE-AUDOUIN (4)

### PINNELIERE (LA)

Situation : Ouest immédiat du bourg

*Petite colline comme l'indique la racine "pin".*

### PLANTIS (LE)

*Terrain propice aux vignes*

### PLANTIS AUX MOINES (LE)

*Vignes appartenant à un ordre religieux*

### VIEUX PLANTIS (LE)

*Vieille vigne*

### PRES SAUVAGÉS (LES), LA PREE

Situation : Nord-Est du bourg de La Jarrie

*Prairies dont la végétation des haies et broussailles est telle qu'on y pénètre difficilement. Après entretien, prairie naturelle qui a pu être commune ou collective.*

### QUEUE D'AUNAY (LA)

Situation : Nord-Ouest du bourg de la Jarrie

*Cette "queue" semble être à l'ouest le dernier fief dépendant de la Vicomté d'Aunay (aujourd'hui Aulnay). Il englobait Coivert, le Prieuré de St Martial mais ne comprenait pas la Chapelle Baton (source D. Chapacou)*

### TROTTE-CHIEN (CHEMIN DE)

Situation : Limite des communes de La Jarrie et St Pierre

*Le terme de "Trotte-chien" (ou "trot'cheun") serait caractéristique des vieux chemins très fréquentés où les chiens jappaient et couraient derrière passants et vagabonds. Portion d'un très vieux chemin venant de St Jean par La Chapelle Bâton et allant vers Maillé / Coivert. Mme Verneuil et sa soeur Mme Bry se souviennent d'un colporteur du nom de Guyader qui passait régulièrement par ce chemin.*

### TUDET (LA BUTTE DU)

Commune : **Saint Martial**

Situation : Sud de la commune

*D'après Madame Verneuil, cette butte naturelle aurait été le siège d'un château fort. Aucune trace ne subsiste mais on y a découvert des pierres portant des traces de feu et un sarcophage qui a été déposé à côté de l'église.*

Michel LACHETEAU



*Le seigneur de la jarrie audouin*

*Une photo de Nicole de la Chambre, seigneur de la Jarrie Audouin en 1443. Ou plutôt, son costume de la garde écossaise avec ses armoiries.*



## HISTOIRE LOCALE

### SUJET 41 : HOMMAGE à JAMES BAILLARGUET

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de James Baillarguet survenu le 30 juin 2017. Ancien élève du collège de Saint Jean d'Angely et ancien négociant en grains, il se passionne pour l'histoire du canton de Loulay.

Il a été pour nous un modèle et nous avons la même passion : retracer l'histoire de notre commune, Migré pour lui et la Jarrie Audouin pour nous. Il partait toujours des preuves donc des archives écrites ou des témoignages oraux. Il produisait un travail méticuleux de recherche et avait le souci du détail. Comme nous, il ne se satisfaisait pas de retracer l'histoire des seigneurs mais il cherchait (et c'est plus difficile à trouver !) à connaître le quotidien du peuple de nos campagnes, l'origine des fiefs, des chemins, etc. En 2006, soucieux de compiler une vie de recherche sur le canton, il nous proposa de coécrire l'ouvrage « fief et familles nobles de la région de Loulay ». Il a publié également une étude poussée sur les noms de fiefs du canton de Loulay ainsi que « la région de Loulay dans l'histoire ».

Pour que ses archives personnelles ne soient pas perdues, il nous les avait léguées et nous conservons précieusement cette mine de renseignements sur le canton.

En sa mémoire, voici un de ses nombreux articles, paru dans *Aguaine* N° 263 en novembre/décembre 2007 :

#### A propos ... de l'achat à la coche

par James Baillarguet

Quand le manque de trésorerie se faisait cruellement sentir dans les familles pauvres, le recours à l'achat à crédit était vital. Le pain étant la principale denrée achetée, c'est le boulanger qui a « inventé » la coche.

Lors de la demande de crédit, le boulanger fendait en deux une baguette de noisetier. Il en remettait une partie à l'acheteur et gardait l'autre. A chaque vente d'une miche, il rapprochait sa demi-baguette et celle de son client et faisait au couteau une encoche sur l'ensemble. Chacun repartait alors avec son précieux « livre de comptes » conscient que la formule éviterait tout litige. Il est bien évident que l'opération n'était valable que pour un seul type de pain et qu'elle n'acceptait pas les acomptes de règlement. Quand le crédit était apuré on cassait tout simplement la baguette avant de recommencer dans les semaines qui suivaient.

La pratique existait encore dans les années cinquante et ces pauvres gens étaient souvent l'objet de critiques de la part de leurs voisins car « acheter à la coche » était honteux. Les temps ont bien changé !

Pascal et Michel LACHETEAU



## CALENDRIER DES FESTIVITES